

**BORDEAUX METROPOLE**  
**COMMUNE DE PAREMPUYRE**  
**SECTEUR FONTANIEU**  
**OUVERTURE DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU**  
**SECTEUR FONTANIEU**

**AVIS**

Le président de Bordeaux Métropole informe le public que par arrêté n° 2015/1548.en date du 4 août 2015 une concertation est ouverte pour le projet d'aménagement du secteur Fontanieu à PAREMPUYRE.

Cet arrêté sera affiché pendant 2 mois à compter du 7 août 2015.

Un registre et un dossier sont déposés à la mairie de PAREMPUYRE, à la Direction territoriale ouest de Bordeaux Métropole - service développement local ouest- niveau 2, avenue des Satellites 33160 Le Haillan, ainsi qu'au siège de Bordeaux Métropole – Direction de l'Urbanisme – Immeuble Laure Gatet, 41 cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux, où ils peuvent être consultés par le Public aux jours et aux heures d'ouverture des bureaux en vue de recevoir observations et suggestions éventuelles et ce, pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

La fin de procédure de concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole  
Alain JUPPE